



Commune de BERTRANGE

COURS POUR ADULTES

2023-2024

BULLETIN SPÉCIAL



Commune de **BERTRANGE**



LES RÈGLES PRINCIPALES :



⊕ La voie publique est ouverte à la circulation motorisée, cycliste et piétonne



⊕ Priorité à droite absolue



⊕ Vitesse maximale autorisée de 20km/h



⊕ Le stationnement est interdit sauf sur les emplacements aménagés

1	Stade A.Wolf	64			4 H _{MAX.}	7	Parking Péitruß	83			4 H _{MAX.}
2	Cimetière	30			4 H _{MAX.}	8	Parking Tennis	18			4 H _{MAX.}
3	Central	125			4 H _{MAX.}	9	Parking Atert	22			4 H _{MAX.}
4	Oppert	12			2 H _{MAX.}	10	Parking Gemeng	24			2 H _{MAX.}
5	Beim Schlass	13			1 H _{MAX.}	A	Parking ArcA SANS DISQUE	51			48 H _{MAX.}
6	Rue de la Fontaine	8			2 H _{MAX.}						



HORAIRES DE STATIONNEMENT:
JOURS OUVRABLES DU LUNDI AU VENDREDI DE 08H00 À 18H00

COURS POUR ADULTES : TARIFS D'INSCRIPTION

« SERVICE CULTUREL » :

Tarif semestriel pour la participation aux activités suivantes :

- cours de langues : prix semestriel de 102 € par personne et par cours
- cours informatique : prix semestriel de 102 € par personne et par cours
- cours de loisirs : prix semestriel de 153 € par personne et par cours

Tarif par heure de cours (durée inférieure au trimestre) pour la participation aux activités suivantes :

- cours de langues : 3,00 € par heure de cours
- cours informatique : 3,00 € par heure de cours
- cours de loisirs : 4,50 € par heure de cours

Les personnes suivantes auront droit à un droit d'inscription réduit égal à 10 € par cours indépendamment du nombre de leçons organisées :

- les demandeurs d'emploi inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi pour un cours auquel ils sont assignés par les services de l'Agence nationale pour l'emploi
- les bénéficiaires du revenu minimum garanti pour un cours auquel ils sont assignés par le Service national d'action sociale
- les personnes reconnues nécessiteuses par l'Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration
- les signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration pour les cours en langues officielles du pays
- les personnes reconnues nécessiteuses par les offices sociaux communaux

Une attestation, sous forme de BON, est délivrée par l'ADEM, le SNAS, l'OLAI et les offices sociaux communaux et régionaux.

Les frais d'inscription aux cours pour adultes doivent être réglés avant le début des cours et après réception de la confirmation d'inscription établie par le service compétent.



MODALITES D'INSCRIPTION :

Article 1

Le droit d'inscription ne couvre pas l'acquisition des manuels ou des fournitures requises pour le cours.

Article 2

Le droit d'inscription est à payer avant le début du cours et selon la date limite fixée pour la participation aux activités en question. Le paiement du droit d'inscription vaut inscription, ceci toujours dans la limite des places disponibles. **Les habitants de la commune de Bertrange sont admis prioritairement à tous les cours de la saison en cours.**

Article 3

L'inscription aux cours se fait moyennant un formulaire mis à disposition par les services communaux.

Article 4

À la fin du cours un certificat de participation est délivré, le cas échéant, aux participants qui ont été présents à au moins 70 % des séances des cours portant le label de qualité.

Article 5

Aucun remboursement du droit d'inscription n'est effectué après le début du cours.

Les habitants de la commune de Bertrange sont admis prioritairement à tous les cours de la saison 2023/2024.

Les fiches d'inscription sont également disponibles sur notre site internet www.bertrange.lu/cours pour adultes.

L'admission des participants aura lieu en fonction de la date de remise des formulaires d'inscription à l'administration communale. Les intéressés seront informés en cas de refus avant le début des cours.

Pour tout nouveau cours, le nombre minimum de 6 participants devra être atteint, sauf en cas de suite logique d'un cours.

Les participants doivent se conformer aux règlements d'ordre intérieur des bâtiments communaux.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires, sauf en cas de rattrapage de cours.

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez contacter l'Administration communale de Bertrange, Service culturel au 26 312 340.

Nous vous prions de bien vouloir remettre le formulaire de votre inscription à l'adresse suivante :



Commune de BERTRANGE

Commune de Bertrange, Service culturel
2 beim Schloss L-8058 Bertrange
jusqu'au 1er septembre 2023
email : cours@bertrange.lu

Nous vous prions d'envoyer les fiches d'inscription en format PDF.

**Le BON émis par le service de la formation des adultes (SFA, ADEM, OFFICE SOCIAL)
est à remettre avant le 15.09.2023.**
Le BON est valable pendant 6 mois et peut être utilisé pour 1 seul cours à la date indiquée.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes

Le **Service de la formation des adultes du ministère** organise des cours de formation générale dans les lycées et par l'intermédiaire de communes ou d'associations sans but lucratif agréées.

OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation inclut les domaines suivants :

- cours de **langues** proposés par l'Institut national des langues (www.inll.lu)
- cours de **langues** conventionnés par le Service de la formation des adultes :
 - allemand
 - anglais
 - arabe
 - bosniaque, croate, serbe
 - chinois
 - espagnol
 - français
 - grec
 - italien
 - japonais
 - latin
 - luxembourgeois
 - néerlandais
 - polonais
 - portugais
 - russe
- autres cours :
 - art et créations artisanales
 - compétences de base
 - family Learning
 - personnes à besoins spécifiques
 - sciences, économie et environnement
 - socio-éducatif et bien-être
 - TIC - Technologies de l'information et de la communication et Internet-Führerschäin



Scan Me!

DESCRIPTION DES NIVEAUX DU CECR

Niveau A1 du CECR	Niveau A2 du CECR
<p>Comprendre et utiliser des phrases simples face à des besoins concrets ou des sujets familiers. Se présenter, échanger des informations personnelles simples. Communiquer avec un interlocuteur qui s'exprime clairement et lentement.</p>	<p>Comprendre/utiliser: phrases isolées et expressions fréquentes (personnelles/familiales, achats, travail). Décrire: formation, environnement immédiat. Evoquer: sujets sur des besoins immédiats. Ecrire: notes et messages simples.</p>
Niveau B1 du CECR	Niveau B2 du CECR
<p>Comprendre les points essentiels: au travail/ école/ loisirs. Se débrouiller lors d'un voyage. Tenir un discours simple et cohérent dans les domaines d'intérêt et familiers. Raconter/exposer/ expliquer: événement/rêve/projet/idée.</p>	<p>Comprendre l'essentiel des sujets dans un texte complexe. Spontanéité et aisance si conversation avec un locuteur natif. S'exprimer de façon claire et détaillée sur des sujets divers. Emettre un avis sur un sujet d'actualité.</p>
Niveau C1 du CECR	Niveau C2 du CECR
<p>Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.</p>	<p>Comprendre sans effort tout ce qu'on lit ou entend. Restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. S'exprimer spontanément et de façon précise. Rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.</p>



CRITÈRES DE QUALITÉ DES COURS

Tous les cours conventionnés par le Service de la formation des adultes et organisés par les lycées, communes et associations répondent aux critères de qualité ci-dessous :

1) accès équitable

- Les cours sont ouverts, aux mêmes conditions, à tous les adultes désireux de les fréquenter.
- Les cours comptent en moyenne 15 participants réguliers.
- Une réduction du droit d'inscription (10 € par cours) doit être accordée, sur présentation des pièces justificatives, aux personnes suivantes : les demandeurs d'emploi inscrits à l'Administration pour le développement de l'emploi ; les bénéficiaires du revenu minimum garanti ; les personnes reconnues nécessiteuses par le Service de l'immigration ; les personnes reconnues nécessiteuses par l'office social et les signataires d'un contrat d'accueil et d'intégration.
- Les cours sont intégratifs c.-à-d. que les organismes de formation s'efforcent de créer une offre accessible à des personnes à mobilité réduite, malvoyantes, malentendantes ou illettrées.

2) transparence

- Les compétences visées par le cours ainsi que les contenus de formation sont définis préalablement.
- Avant l'inscription, les apprenants sont conseillés et informés quant aux compétences visées et aux contenus du cours.

3) compétence

- Les cours doivent être dispensés par du personnel enseignant agréé par le ministère.
- Sur demande de l'apprenant, un bilan descriptif des connaissances/compétences acquises est délivré.

A person is shown from the side, sitting at a desk and writing in a notebook with a pen. The entire image is covered with a semi-transparent green filter. The text 'COURS DE LANGUES' is centered in the middle of the image in a bold, white, sans-serif font.

COURS DE LANGUES

NIVEAUX



A
Utilisateur
élémentaire

A1
Introductif
ou découverte

A2
Intermédiaire
ou de survie



B
Utilisateur
indépendant

B1
Niveau seuil

B2
Avancé
ou indépendant



C
Utilisateur
expérimenté

C1
Autonome

C2
Maîtrise



ECH SCHWÄTZEN
och
LËTZEBUERGESH

COURS DE LANGUE LUXEMBOURGEOISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Période des cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Marie-Lou LIEBLER-KOHN

Maximum 14 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un certificat de participation en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE FRANÇAISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Période du cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Diane ALLARD

Maximum 10 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ESPAGNOLE

Tarif forfaitaire : 153,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Période du cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Teresa LEY-SAN JOSE

Maximum 10 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ANGLAISE

Tarif forfaitaire : 102,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle «Am Bureck», 8A rue de la Fontaine

Période du cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Zuzana SILONOVA-REDING

Maximum 10 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.





COURS DE LANGUE ITALIENNE

Tarif forfaitaire : 153,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Période du cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Rosaria CAMA

Maximum 10 personnes

Une présence aux cours d'au moins 70 % est nécessaire pour bénéficier d'un diplôme en fin d'année scolaire. Chaque cours aura lieu une fois par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances scolaires.



A photograph of a person's hands writing in a notebook, overlaid with a semi-transparent green filter. The person is holding a pen and writing on a piece of paper. The background is blurred, showing what appears to be a desk and other papers. The text "AUTRES COURS" is centered in the middle of the image in a bold, white, sans-serif font.

AUTRES COURS



COURS DE PHOTOGRAPHIE

Tarif forfaitaire : 153,00 €/semestre

Lieu du cours : Schoul beim Schlass

Période du cours : octobre 2023 – février 2024

Chargé de cours : Paulo LOPES LOBO

Maximum 10 personnes

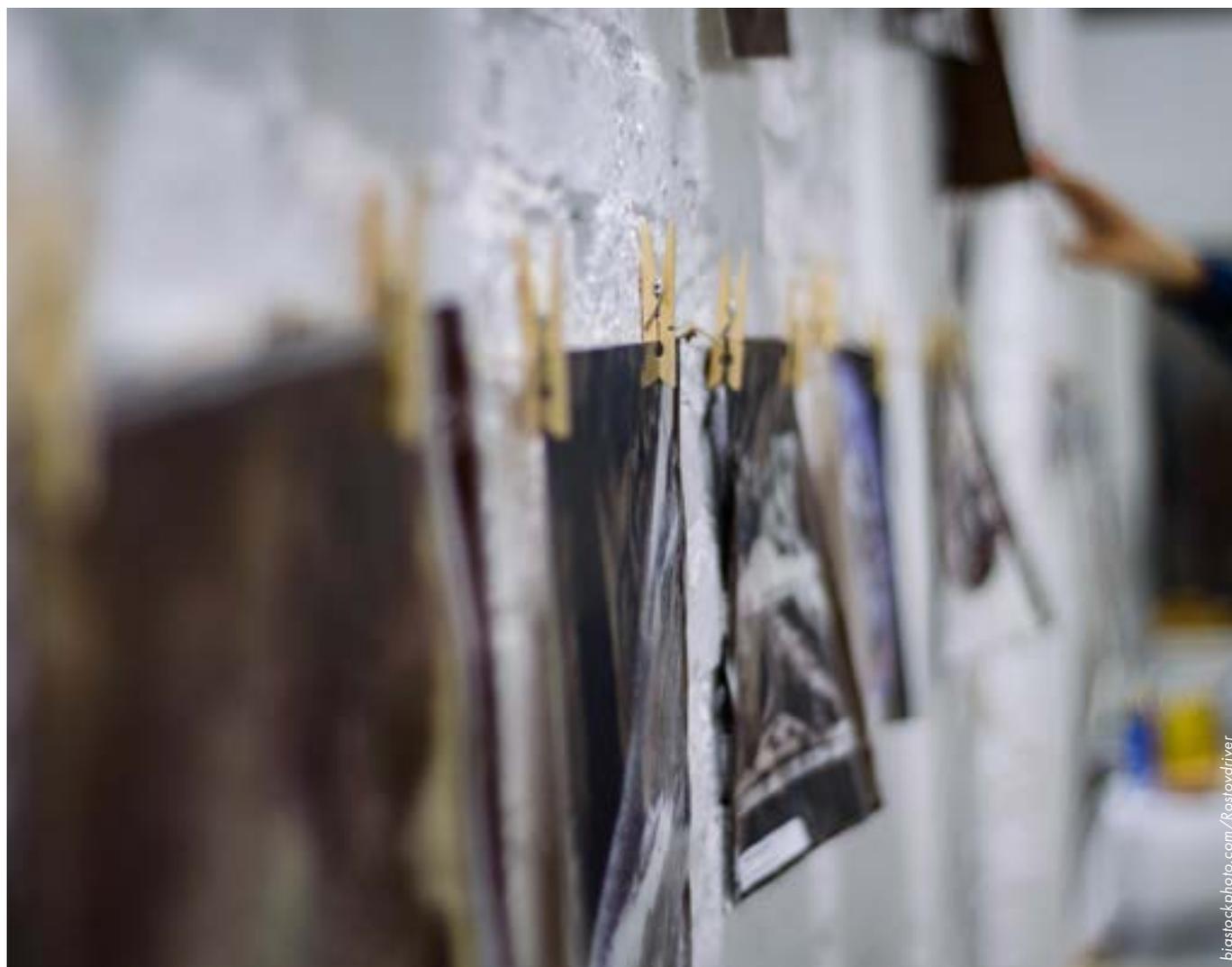


DÉBUTANTS :

- Initiation à la technique photographique. Comprendre et contrôler l'exposition, les effets visuels des différents paramètres sur l'image
- Applications pratiques et premiers thèmes
- Projection de vos premières images, discussions constructives
- Résolution de problèmes techniques et ébauche de recherche graphique

Langue véhiculaire du cours : français

Les cours sont destinés aux personnes non professionnelles de l'image.





COURS DE PEINTURE ACRYLIQUE

Tarif forfaitaire : 153,00 €/semestre

Lieu du cours : Salle « Am Bureck », 8A rue de la Fontaine

Période des cours : octobre 2023 – février 2024

Chargée de cours : Mme Dany BLASEN

Maximum 8 personnes

Peinture acrylique abstraite pour débutants (mercredi de 13.30 - 16.30 heures) :

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui veulent découvrir le plaisir de la peinture acrylique.

Nous allons apprendre la théorie des couleurs et ses applications pratiques.

Différentes techniques de peinture seront étudiées.

Peinture acrylique abstraite pour avancés (jeudi de 18.00 - 21.00 heures) :

Ce cours s'adresse à toutes les personnes qui ont des notions de base de peinture, qui veulent approfondir leur savoir et découvrir des nouvelles techniques.

Langues véhiculaires du cours : luxembourgeois et français

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

Les cours sont destinés aux personnes non professionnelles.





Commune de **BERTRANGE**

2, beim Schlass · L-8058 Bertrange
Tél.: 26 312 - 1 · cours@bertrange.lu

www.bertrange.lu



Imprimé par Imprimerie Centrale